



pbi

facing PEACE

Décembre 2025



RÉPRESSION TRANSNATIONALE LE BRAS LONG DU RÉGIME NICARAGUAYEN

Depuis la répression violente des manifestations massives contre des réformes sociales controversées en 2018, le Nicaragua traverse une crise socio-politique profonde. Sous le régime de Daniel Ortega et Rosario Murillo, la répression et la violence à l'encontre des voix critiques ne cessent de s'intensifier. Les mécanismes démocratiques de contrôle sont systématiquement affaiblis, tandis que les libertés civiles et politiques sont gravement restreintes. Les réformes adoptées ces derniers mois concentrent toujours plus de pouvoir entre les mains de la présidence, criminalisent les voix dissidentes et restreignent les droits fondamentaux de la population. Selon des expert·e·s de l'ONU, les arrestations arbitraires de masse et la recrudescence des disparitions forcées figurent parmi les évolutions les plus alarmantes.

Cette répression systématique de l'opposition dépasse aujourd'hui les frontières nationales. La répression transnationale (RTN) n'est pas un phénomène nouveau, mais elle a été fortement amplifiée par la mondialisation et les technologies numériques. Elle désigne les actes commis par un État ou ses agents visant à intimider, faire taire ou punir des opinions dissidentes, des critiques ou des activités de défense des droits humains menées depuis l'étranger. Les cibles sont des acteurs·trices de la société civile, des journalistes, des lanceurs·euses d'alerte, ainsi que leurs proches et allié·e·s resté·e·s dans le pays d'origine.

De plus en plus, des entreprises privées, des réseaux criminels, des groupes paramilitaires ou des médias sont également impliqués. Les méthodes les plus fréquentes incluent assassinats, enlèvements, expulsions illégales, menaces et surveillance numériques, abus des autorités judiciaires, déchéance de nationalité et intimidation ciblée des personnes concernées et de leurs familles. La répression transnationale constitue une atteinte directe à la démocratie et aux droits humains, mais aussi à la souveraineté et à la sécurité des États d'accueil.

Le groupe d'experts de l'ONU sur les droits humains au Nicaragua alerte sur la montée de la répression transnationale visant les voix critiques en exil. Il dénonce un schéma cumulatif et interconnecté de violations qui renforce la peur, la vulnérabilité, l'isolement et l'autocensure des personnes concernées. Le groupe appelle la communauté internationale à tenir le gouvernement nicaraguayen responsable et à protéger les personnes exilées.

Costa Rica : répression transnationale et violence meurtrière en exil

Depuis des années, le Costa Rica est une terre d'accueil centrale pour les personnes exilées du Nicaragua. Pourtant, la répression du régime Ortega-Murillo y a également des conséquences mortelles. Le meurtre de Roberto Samcam en juin 2025 s'inscrit dans une série d'attaques visant des défenseurs·euses nicaraguayen·ne·s en exil, parmi lesquels Joao Maldonado, Jaime Luis Ortega et Rodolfo Rojas. Ces violences démontrent que même la fuite à l'étranger ne garantit pas la sécurité. Le régime continue de persécuter, menacer et intimider ses opposant·e·s bien au-delà de ses frontières.

L'enquête sur l'assassinat de Samcam est toujours en cours : quatre exécutants présumés ont été arrêtés. Le procureur général du Costa Rica a évoqué des indices laissant penser que le meurtre serait politiquement motivé et aurait été ordonné par



Formation de PBI à San José (Costa Rica) en mai 2025 pour des défenseurs-euses en exil. La plupart préfèrent ne pas apparaître sur les photos, de crainte de représailles.

l'armée nicaraguayenne. Samcam, ancien militaire, s'était exilé avec sa famille en 2018 après avoir été constamment surveillé et menacé. Il avait documenté les violences commises par l'armée lors des manifestations, et poursuivi depuis l'exil un travail de dénonciation dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il faisait aussi partie des 94 Nicaraguayen-ne-s déchu-e-s de leur nationalité en février 2023.

Les organisations de défense des droits humains documentent un schéma récurrent de surveillance, menaces, harcèlement et intimidation visant les exilé-e-s nicaraguayen-ne-s dans la région, en particulier au Costa Rica. Ces attaques constituent une menace directe contre les droits humains, la démocratie et les personnes qui les défendent.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU : nécessité d'agir contre la répression transnationale

En juin 2025, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a publié pour la première fois un briefing sur la répression transnationale. Il y souligne son ampleur, ses conséquences et l'urgence d'une réponse des États. Le Haut-Commissariat appelle les États à ne pas commettre, faciliter ou tolérer ces actes. Il préconise la formation et la sensibilisation des autorités nationales, la mise en place de mécanismes de protection efficaces incluant un appui juridique, psychosocial et l'octroi de visas humanitaires, ainsi que des procédures de plainte et d'enquête qui garantissent la justice et la réparation. Il appelle également à interdire l'exportation de logiciels espions, à défendre le cryptage des communications, et à contraindre les entreprises à respecter leurs obligations en matière de droits humains, de transparence et de protection de la vie privée.

Visibiliser la répression transnationale est une étape cruciale pour protéger les personnes concernées et accroître la pression sur les régimes autoritaires. Seule une action résolue de la communauté internationale permettra de défendre les droits humains, la démocratie et l'engagement citoyen, y compris au-delà des frontières.

CLAUDIA VARGAS « J'AI AUSSI UNE VOIX, ET JE VAIS L'UTILISER »

Entretien réalisé par Joan Ruíz
pour PBI Suisse

PBI SUISSE

Depuis 2018, Roberto Samcam, figure de l'opposition nicaraguayenne, vivait en exil au Costa Rica avec sa famille. Le 19 juin 2025, tôt le matin, la sonnette retentit. Roberto ouvre la porte. Un homme déguisé en facteur tire à bout portant. Quelques secondes suffisent pour réduire au silence une voix que le régime n'avait jamais pu faire plier.

Sa femme, Claudia Vargas, refuse de céder à l'intimidation. Plus déterminée que jamais, elle poursuit le combat de Roberto et dénonce la répression transnationale qui traque les exilé-e-s jusque dans leurs pays d'accueil. Nous l'avons rencontrée à Genève, lors d'un événement co-organisé par PBI en marge du Conseil des droits de l'homme.

Quels mécanismes ou mesures vous semblent nécessaires face à la répression que vous dénoncez ?

Dans le cas de l'assassinat politique de Roberto, il est essentiel que les organisations internationales et les États soutiennent le Costa Rica. Ce pays accueille la majorité des réfugié-e-s politiques, mais c'est aussi là que des attaques contre leur vie ont eu lieu. Il faut un soutien clair dans les enquêtes, et rappeler les traités dont il est signataire.

Il est aussi important de nommer la répression transnationale, de la définir, de l'analyser. C'est un phénomène nouveau, qui n'a pas encore de mécanisme de suivi. Ici à Genève, beaucoup de délégué-e-s sont stupéfait-e-s quand nous en parlons. Il faudrait créer un espace de dialogue et un observatoire ouvert pour documenter ces incidents vécus dans les pays d'exil.



PBI Nicaragua

Suite à l'exil forcé de nombreuses personnes défenseuses des droits humains en raison de la répression au Nicaragua, PBI a lancé en 2020 un projet d'accompagnement spécifique au Costa Rica. Ce projet répond à la demande des défenseurs·euses nicaraguayen·ne·s en exil, en leur offrant un soutien psychosocial, un renforcement organisationnel et des formations sur les stratégies de protection, tout en favorisant le réseautage et le partage de connaissances avec d'autres organisations accompagnées par PBI dans la région. Il s'agit d'un projet unique pour PBI, qui soutient des défenseurs·euses en exil et non dans leur propre pays.

Quel rôle joue PBI dans votre engagement au Costa Rica et à Genève ?

En 2020, avec PBI et la *Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano*, nous avons mis en place un projet d'accompagnement psychosocial pour des réfugié·e·s politiques, en particulier des femmes. De là est née une forte connexion humaine et stratégique avec l'équipe de PBI. Sa présence au Costa Rica a été essentielle : sans santé mentale, il n'y a pas de militantisme possible. Ce soutien a renforcé notre groupe et ouvert des espaces pour le plaidoyer politique.

Pour ma visite à Genève, PBI m'a préparée à chaque étape : ce à quoi je devais m'attendre, avec qui dialoguer et comment faire du plaidoyer dans un tel espace – un appui d'autant plus précieux en période de deuil. PBI a été ce soutien constant, non seulement pour moi, mais aussi pour d'autres défenseurs·euses. C'est crucial d'avoir une organisation qui connaît le terrain et les réseaux. PBI ne se contente pas d'accompagner, mais renforce notre pouvoir politique et nous aide à faire entendre notre voix.

En quoi votre présence internationale contribue-t-elle à votre sécurité et à la visibilité de votre combat ? Que doit faire la communauté internationale ?

Grâce à PBI, nous accédons à des espaces et des réseaux autrement inaccessibles. Ces rencontres nous rendent visibles et nous donnent un pouvoir d'action. C'est cela que PBI nous donne : du pouvoir. PBI nous aide à faire entendre notre voix ici, au cœur de Genève, au Conseil des droits de l'homme. C'est fondamental pour les réfugié·e·s nicaraguayen·ne·s, qui vivent dans une grande vulnérabilité. Pouvoir compter sur une organisation comme PBI, qui nous ouvre ces espaces, est remarquable.

Mais la communauté internationale doit agir avec fermeté. Les résolutions, déclarations et lettres sont importantes, mais elles ne suffisent pas. Nous avons besoin d'actions concrètes : accueillir des réfugiés politiques, accélérer les mécanismes de protection et traiter avec sérieux la question des apatrides.

Quel message souhaitez-vous adresser à celles et ceux qui, comme vous, ont dû quitter le Nicaragua ?

Je voudrais leur dire qu'il reste des personnes qui peuvent parler publiquement - et que nous le faisons aussi pour elles. Chacun·e a ses peurs, et nous les comprenons. Grâce à PBI et son accompagnement, je peux prendre la parole aujourd'hui. Je porte l'héritage de Roberto, dont la voix était forte. Aujourd'hui, j'ai moi aussi une voix - je l'utilise, et je vais continuer à l'utiliser. Comme je le répète toujours : ils ne pourront pas compter sur le confort de mon silence.

Actions en Suisse

En 2025, PBI Suisse a également abordé la question de la répression transnationale. Lors de la 60e session du Conseil des droits de l'homme, PBI a présenté plusieurs déclarations concernant l'augmentation des disparitions forcées, notamment celles visant des opposant·e·s au régime nicaraguayen. Par ailleurs, PBI a organisé un événement parallèle sur le thème de la répression transnationale au Nicaragua. Au nom de PBI, Claudia Vargas est intervenue devant le Conseil pour dénoncer l'assassinat politique de son mari. Elle a ensuite pu s'entretenir avec le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires ainsi qu'avec des représentant·e·s de missions permanentes, dans le cadre de rencontres facilitées par PBI.



LISA STALDER

« POUR MOI, CET ENGAGEMENT A BEAUCOUP DE SENS, SURTOUT EN CE MOMENT »

Entretien de Matteo Oertel
PBI Suisse



Lisa Stalder est la nouvelle membre du Comité national de PBI Suisse, élue ce printemps. Elle connaît bien l'organisation : depuis 2015, elle a été tour à tour stagiaire, volontaire en Colombie pendant 18 mois, puis engagée au sein de PBI Suisse. Aujourd'hui, elle est chercheuse à l'Université de Neuchâtel. Dans cet entretien, elle revient sur son parcours et ce qui motive son engagement actuel.

Pourquoi as-tu décidé de rejoindre notre Comité national ?

Mon premier contact avec PBI remonte à 2015, lors d'un stage au sein de PBI Suisse. J'ai ensuite travaillé pendant un an et demi comme volontaire en Colombie. Depuis, je n'ai jamais perdu le contact avec PBI. En 2024, un membre du Comité m'a proposé de reprendre sa place. Cela constituait une occasion idéale pour m'impliquer davantage.



La situation politique mondiale actuelle me pousse à agir. Les droits humains et la solidarité internationale sont aujourd'hui des questions extrêmement importantes. Mon engagement avec PBI me permet de lutter contre le sentiment d'impuissance face à la remise en question des mécanismes internationaux de protection des droits humains. Pour moi, c'est un engagement qui a beaucoup de sens, surtout en ce moment.

Quelles expériences en Colombie t'ont particulièrement marquée ? Et comment influencent-elles ton implication aujourd'hui au Comité ?

Être volontaire chez PBI est une expérience incroyablement enrichissante. En accompagnant les personnes défenseuses sur la durée, on apprend à vraiment les connaître, à comprendre leur engagement, et à en tirer beaucoup d'inspiration.

Cette expérience me rappelle aussi pourquoi le travail que nous faisons ici est essentiel. En Suisse, on est parfois plongé dans des tâches techniques – collecte de fonds, communication, administration – qui peuvent sembler très éloignées des personnes accompagnées. Mais je me rappelle toujours qu'au final, ce sont précisément ces personnes qui comptent. Ce travail est important, car il leur donne l'espace nécessaire pour poursuivre leur travail en faveur des droits humains.

Qu'est-ce qui te réjouit le plus dans ton nouveau rôle au sein du Comité ? Et où vois-tu les meilleures opportunités d'agir collectivement ?

Je me réjouis de poursuivre ma collaboration avec PBI, car je trouve que le travail de cette organisation est essentiel. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance de l'engagement en faveur des droits humains en Suisse. Ici aussi, nous pouvons agir pour rendre ces droits plus visibles et les renforcer. À l'heure où beaucoup d'énergie est consacrée à la recherche de fonds dans un contexte économique difficile, il ne faut pas oublier que la sensibilisation et l'engagement en Suisse restent une base indispensable.

**AVEC UN DON, VOUS PROTÉGEZ LES
DÉFENSEUSES ET DÉFENSEURS
DES DROITS HUMAINS.**

Merci !

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Peace Brigades International
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne, 031 372 44 44
Rue de Varembe 1, 1202 Genève, 058 058 80 90
info@peacebrigades.ch



**Votre don en
bonnes mains.**

